



Inauguration de l'Institut de Rééducation - Site Sud

Jeudi 25 juin 2009 à 11h

DOSSIER DE PRESSE



Sommaire

Communiqué de presse	Page 3
Déroulé de la cérémonie d'inauguration	Page 4
L'histoire	Page 5
Les objectifs médicaux	Page 6
Des principes d'organisation	Page 7
La rationalisation administrative et logistique	
L'organisation médicale	
La mise en place d'une hospitalisation complète conventionnelle	
Le développement d'une hospitalisation de jour et de soins ambulatoires	
Les plateaux techniques	
Repères	Page 11
Plans d'accès	Page 12



Communiqué de presse



Inauguration de l'Institut de Rééducation de l'Hôpital Sud

Le 25 juin prochain à 11 heures, l'Institut de rééducation basé à Echirolles sur le site Sud du CHU de Grenoble sera inauguré par Jean-Louis Bonnet, Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation Rhône-Alpes et Michel Destot, Député-Maire de Grenoble, Président du Conseil d'Administration du CHU.

Construit pour les Jeux Olympiques d'Hiver de 1968 à Grenoble, l'Hôpital Sud devait grandir. Ce destin, prévu dès sa création a été transformé par la construction de l'hôpital Michallon et de la Faculté de médecine.

En quarante ans, l'Hôpital Sud s'est forgé une réputation d'excellence dans la prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur (orthopédie, traumatologie, rhumatologie), il est devenu un centre de référence pour la médecine du sport. Son extension décidée par le CHU et financée par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en 2005, afin d'accueillir l'Institut de Rééducation qui prend le relais du Centre Médico Chirurgical Les Petites Roches intégré au CHU le 1^{er} janvier 2003, s'est inscrite naturellement dans ce nouvel élan.

L'offre de soins au service de la population de l'agglomération grenobloise est renforcée de 100 lits et 17 places de jour de Médecine Physique et Réadaptation, et de 60 lits de rééducation cardiaque.

Coût du bâtiment : **36.5 millions d'euros.**

----- Contact presse :

Direction de la communication - 04 76 76 50 98 - Direction.communication@chu-grenoble.fr



Déroulé de la cérémonie

11h - Visite officielle

11h30 - Cérémonie d'inauguration

Ordre des discours :

- Ouverture par Jean Debeaupuis, Directeur général du CHU de Grenoble
- Intervention du Professeur Luc Barret, Président de la Commission Médicale d'Établissement
- Intervention du Professeur Bernard Sèle, Doyen de la Faculté de Médecine
- Intervention du Professeur Patrick Levy, responsable du Pôle Rééducation
- Intervention de Patrick TRIACCA, architecte
- Intervention de Renzo Sulli, Maire d'Echirolles
- Intervention de Michel Destot, Président du Conseil d'Administration du CHU, Député Maire de Grenoble
- Intervention de Jean-Louis Bonnet, Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation Rhône-Alpes



L'histoire

L'ouverture de l'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud est l'aboutissement des **travaux engagés en 2001** avec l'agence régionale de l'hospitalisation de Rhône-Alpes (ARHRA). Cet institut répond aux besoins évalués sur le bassin de santé de Grenoble et aux **orientations régionales**.

Auparavant les services de réadaptation du CHU de Grenoble étaient pour l'essentiel regroupés au sein du Centre Médico Chirurgical (CMC) "Les Petites Roches" situé sur la commune de Saint Hilaire du Touvet, depuis l'intégration le 1er janvier 2003 de ces services au sein du CHU. Ils comprenaient 55 lits de médecine physique et de réadaptation (MPR) orthopédique et traumatologique, 37 lits de MPR vasculaire (et 1 place d'hôpital de jour dans cette discipline), 24 lits de MPR neurologique et 62 lits de soins de suite et réadaptation (SSR) cardiologiques.

L'ouverture de l'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud a permis de transférer cette activité sur la commune d'Echirolles.

La capacité est de 160 lits d'hospitalisation complète et 27 places d'hôpital de jour ainsi répartis :

Hospitalisation complète :

- 30 lits de MPR orthopédique et traumatologique
- 30 lits de MPR vasculaire
- 40 lits de MPR neurologique
- 60 lits de SSR cardiologiques

Hospitalisation de jour :

- 17 places de MPR orthopédique, traumatologique et rhumatologique
- 10 places de SSR cardiologiques (dont 9 sont déjà installées dans l'hôpital Sud)





Les objectifs médicaux

La présence d'un pôle de réadaptation sur le site de l'hôpital Sud a pour objectif de structurer au sein du CHU une **offre de soins, d'enseignement et de recherche de très haute qualité sur le bassin grenoblois**, en complémentarité avec d'autres établissements. Ce pôle a pour mission de réorganiser une offre de soins de suite de rééducation et de réadaptation, avec d'une part une **orientation volontariste en MPR neurologique**, d'autre part la **pérennisation des missions** du CHU en MPR orthopédique et traumatologique, en MPR vasculaire et en SSR cardiologiques, également la création ou le renforcement d'un **hôpital de jour complémentaire** pour chacune de ces disciplines et enfin la création d'un **plateau technique d'évaluation du mouvement** en partenariat avec l'INSERM et le CNRS.

L'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud est l'axe moteur de cette réorganisation ; elle est à ce titre soutenue par l'ARHRA qui finance cet **investissement de 36,5 millions d'euros**.

Un des objectifs majeurs de cette opération est également de concrétiser le **projet hospitalo-universitaire de l'homme en mouvement** sur l'hôpital Sud, qui comprend un service d'orthopédie-traumatologie de référence (chirurgie orthopédique des membres, dite périphérique, traumatologie du sport, chirurgie de l'arthrose et des rhumatismes), un service de rhuma-

tologie de référence et d'expertise (pathologies articulaires, inflammatoires et dégénératives), une unité de biologie et de médecine du sport impliquée dans la recherche, un service d'imagerie doté d'un équipement IRM avec une forte vocation ostéo-articulaire, avec tout ce que cela implique en termes d'études physiologiques et d'explorations fonctionnelles des pathologies traumatiques ou dégénératives, en chirurgie et en rééducation et réadaptation.

Enfin, au-delà des exigences réglementaires existantes, L'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud place au cœur de ses préoccupations **les questions d'accessibilité et d'adaptation aux personnes en situation de handicap**. Ces questions sont en effet essentielles pour les professionnels du CMC dont la mission première est la prise en charge de patients souvent confrontés à des difficultés de mobilité et qui ont été pleinement associés à la réflexion. Ainsi, à titre d'exemples, ont été prévus que la voirie d'accès à l'avenue Kimberley soit repensée pour une meilleure accessibilité (cf. fig. 1), que l'entrée du bâtiment par ascenseurs soit privilégiée, que des rails de transfert entre les sanitaires et le lit soient installés dans certaines chambres, que les ascenseurs soient à double entrée/sortie pour les personnes en fauteuil roulant notamment...



Fig. 1 - La nouvelle entrée de l'Hôpital Sud



Des principes d'organisation

La rationalisation administrative et logistique

L'intégration des services de rééducation et réadaptation sur le site de l'hôpital Sud leur permet de bénéficier, outre des facilités d'accès propres à ce site, des **compétences administratives et logistiques** (restauration, blanchisserie) **déjà en place à l'hôpital Sud** et adaptés en conséquence.

L'organisation médicale

L'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud est **polyvalent et spécialisé** et permet un accès aux soins selon des modalités de fonctionnement variées : hospitalisation complète, hôpital de jour, suites d'hospitalisation et consultations.

Le fonctionnement de ce centre repose sur une **équipe pluridisciplinaire spécialisée**, disposant d'outils adaptés, qui intervient à différentes phases pour prévenir ou réduire au minimum les **conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et incapacités** (phases de rééducation fonctionnelle, de réadaptation et de réhabilitation).

Son fonctionnement s'organise en **deux secteurs d'activité**, appelés cliniques, au sein d'un pôle de rééducation et de physiologie :

- soins de **MPR** : l'objectif est d'atteindre la stabilisation du potentiel fonctionnel optimum du patient par une rééducation fonctionnelle intensive permettant sa réhabilitation ;

- soins de **SSR** : l'objectif est la stabilisation de l'état de santé permettant d'envisager la réadaptation et la réhabilitation du patient en interrelation avec les partenaires d'amont et d'aval de la filière de soins.

Les principales orientations fonctionnelles prévues dans l'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud permettent de répondre aux objectifs médicaux que le CHU s'est fixé.

La mise en place d'une hospitalisation complète conventionnelle

L'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud est une **construction de plus de 7000 m² de surface utile** fortement empreinte d'harmonie architecturale (cf. fig. 2 à 7) et reliée par plusieurs passerelles au bâtiment historique. Il comprend quatre niveaux correspondant aux quatre premiers niveaux de l'hôpital Sud (non compris le sous-sol).



Fig.2 - la balnéothérapie



Fig.3 - le hall d'entrée



Fig.4 - le restaurant des patients



Fig.5 - le patio



Fig.6 - une chambre



Fig.7 - la façade Sud



Fig.8 - la façade Est de l'Institut de Rééducation : les trois niveaux d'hospitalisation complète et, parées de leur résille pare-soleil, les salles de rééducation.

Les niveaux 0, 1 et 2 du nouveau bâtiment (cf. fig. 8) accueillent l'hospitalisation complète conventionnelle où sont traitées les pathologies lourdes nécessitant des prises en charge très spécifiques, principalement les pathologies neurologiques, post-traumatiques, vasculaires et cardiaques.

Au niveau 2 du bâtiment se trouvent **deux unités de 20 lits de MPR neurologique**. En termes de **pathologies**, cela concerne essentiellement les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) (80%), la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson et les maladies du mouvement, les maladies neuropériphériques (polyradiculonévrites). Un **axe important de recherche** est constitué par les chutes et l'équilibre de la personne âgée.

Au niveau 1 du bâtiment se trouvent **deux unités de 30 lits de SSR cardiologiques**. En termes de **pathologies**, cela concerne essentiellement, pour 2/3 des malades en post-opératoire (pontage coronaires, chirurgie valvulaire, greffes), pour 1/3 des suites d'accidents aigus (infarctus, insuffisance cardiaque).

L'implantation au niveau 1 de ces unités a été choisie en cohérence avec l'existence sur ce même niveau, au sein de l'hôpital Sud, de l'hôpital de jour de réadaptation cardiaque. Les **axes de recherche** sont, en collaboration avec l'endocrinologie, le développement de programmes de prévention (diabète, lipides) au sein du secteur de réadaptation cardiaque, l'apport de la pressothérapie intermittente cardiosynchronisée à la rééducation vasculaire, l'étude de la réadaptation cardiaque comme mode de prise en charge des insuffisants cardiaques.

Au niveau 0 du bâtiment se trouve :

>> une unité de 30 lits de MPR orthopédique, traumatologique et rhumatologique. En termes de **pathologies orthopédiques**, cela concerne essentiellement les patients poly-fracturés, polytraumatisés (sauf les traumatismes crâniens, les blessés médullaires, les patients ventilés), mono-fracturés dépendants (sauf patients gériatriques avérés), traumatisés avec prise en charge particulière (sportifs de haut niveau), avec des complications post-chirurgicales (rééducation particulière) ou après une chirurgie orthopédique complexe.



En termes de **pathologies rhumatologiques**, cela concerne essentiellement les affections dégénératives du rachis et des membres inférieurs, les pathologies infectieuses ostéo-articulaires, les rhumatismes inflammatoires, la rééducation du rachis opéré, le reconditionnement du patient lombalgique. Les **axes de recherche** sont, en **orthopédie traumatologie**, le développement des applications de la posturologie à la rééducation ortho-traumatologique, l'apport de l'isocinétisme dans l'évaluation du sujet souffrant, vieillissant, handicapé, les recherches appliquées en appareillage (nouveaux matériaux, mécanismes), en **rhumatologie**, la rééducation des infections ostéo-articulaires et des atteintes polyarthrites, le réentrainement à l'effort du patient douloureux chronique.

>> une unité de 30 lits de MPR amputés vasculaires.

En termes de **pathologies**, cela concerne les amputations, l'apprentissage des appareillages, les pathologies artérielles (artériopathies, artérites), les pathologies veineuses profondes, les soins transversaux (cicatrisation dirigée, rééducation et appareillage). Les **axes de recherche** sont les pansements et soins particuliers des plaies et moignons, l'adaptation des outils de mesure (épreuve d'effort et fauteuil roulant, cycloergomètre à bras), l'analyse de la marche et de la course « modifiées » (appareillages, orthèses), les applications fonctionnelles de l'IRM.

Le développement d'une hospitalisation de jour et de soins ambulatoires

Le **rez-de-jardin** de l'Institut de Rééducation de l'hôpital Sud intègre un **hôpital de jour pluridisciplinaire** dans lequel sont prévues outre une activité de MPR classique (rhumatologique, ortho-traumatologique, vasculaire, de l'amputé, neurologique), une activité de réadaptation respiratoire et métabolique. On rappelle que ces disciplines complètent un dispositif d'hospitalisation en ambulatoire existant de 10 places de SSR cardiologiques.

Cette hospitalisation peut se développer :

>> en mode bilan, pour le suivi des patients qui ont été hospitalisés, mais également pour compléter la prise en charge et le suivi des patients venant d'autres spécialités et ainsi créer :

- une coopération avec les autres services hospitaliers : utilisation de leurs plateaux techniques (radiologie, IRM, explorations fonctionnelles neurologiques ou respiratoires...), partage des compétences en instaurant des consultations interdisciplinaires et des réunions communes
- des pôles de compétence : laboratoire d'urodynamique, laboratoire de posture et mouvement, explorations neuropsychologiques, isocinétisme

>> en mode traitement, en collaboration avec les praticiens et thérapeutes institutionnels ou libéraux, en se dotant de plateaux techniques à la pointe de la recherche non disponibles en libéral : personnel qualifié (ergothérapeutes, neuropsychologues), activités spécialisées (isocinétisme, explorations urodynamiques et rééducation périnéale, fangothérapie, électrothérapie, balnéothérapie, ergothérapie).

Les patients en hospitalisation de jour ont accès non seulement au plateau technique général mais aussi aux plateaux techniques spécialisés par disciplines.



Les plateaux techniques

Le **plateau technique général** est **commun aux différents secteurs** de fonctionnement (hôpital de jour, ambulatoire) et aux **différentes unités d'hospitalisation**. Il comprend :

- >> Un secteur de consultations lié à des salles d'explorations fonctionnelles.
- >> Les laboratoires de postures et de mouvements.
- >> Un secteur de kinébalnéothérapie, pour la phase de rééducation mais également en phase de réadaptation.
- >> Un secteur de rééducation polyvalent comprenant l'orthophonie et l'ergothérapie en travail de groupe ou en individuel et équipé en outils informatiques d'aide à la thérapie.

Les **plateaux techniques spécialisés** sont installés **par niveaux d'hospitalisation liés aux pathologies** et non redondants avec le plateau technique général. Ils seront composés par :

- >> Un plateau technique de **cardiologie** comprenant essentiellement des gymnases pour l'entraînement physique et médecine douce.
- >> Un plateau technique de neurologie comprenant des salles de rééducation spécialisées (matériel adapté à la neurologie lourde), un poste d'ergothérapie avancée, des salles de rééducation sphinctéro-périnéale.
- >> Un plateau technique d'**orthotraumatologie rhumatologie** comprenant des salles de rééducation lourde adaptées à l'OTR, des salles spécialisées de physiothérapies, d'arthrothérapie, de travail pour le dos, de fangothérapie et d'électrothérapie.
- >> Un plateau technique **amputés vasculaires** comprenant des salles de rééducation, un cabinet d'angiologie, des salles spécialisées liées aux prothèses orthèses.

La création de ces plateaux techniques par disciplines permet, sans avoir une multiplication des équipements, une prise en charge individuelle du patient et une humanisation de son espace de rééducation compte tenu de l'importance du pôle de rééducation.

Des liaisons spécifiques entre les différents plateaux sont créées afin de permettre aux malades d'accéder, quelle que soit leur pathologie, à tous les plateaux techniques de rééducation.

Leur positionnement dans le bâtiment a été voulu en correspondance avec l'environnement montagneux et privilégié à ce titre leur situation face à la chaîne de Belledonne (cf. fig. 9).



Fig 9 - Le plateau technique de réadaptation cardiaque



Repères

Les moments clefs

- 1^{er} janvier 2003**.....intégration du Centre Médico Chirurgical (CMC) « Les Petites Roches » au CHU de Grenoble
- 29 juin 2006**.....approbation par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Rhône-Alpes du projet du CHU de Grenoble de transfert des unités de rééducation du CMC sur le site de l'Hôpital Sud
- 11 juin 2007**.....début des travaux
- 11 mai 2009**.....ouverture de l'Institut de Rééducation de l'Hôpital Sud
- 12 mai 2009**.....transfert du premier patient en provenance du CMC
- 15 mai 2009**.....transfert du dernier patient en provenance du CMC

La conception

Maître d'œuvre

Architecte.....Patrick TRIACCA (c+t architectures)
 Bureau d'étude.....IOSIS

Groupement d'entreprises...GCC

Cuynat
 Cegelec
 Hervé Thermique

Le coût

Travaux.....36,5 millions d'€
 Equipements.....1,24 million d'€

Les effectifs

Effectifs médicaux	18,40 (ETP)
Praticien hospitalier professeur d'université.....	1,00
Praticien hospitalier.....	7,20
Praticien hospitalier contractuel.....	2,00
Praticien attaché.....	5,20
Internes.....	3,00
 Effectifs non médicaux	 178,15 (ETP)
Cadres de santé.....	8,00
Masseurs-Kinésithérapeutes.....	26,85
Ergothérapeutes.....	9,70
Orthophonistes.....	3,00
Neuropsychologues.....	2,00
Assistants socio-éducatifs.....	2,50
Psychologues.....	1,70
Détecteurs.....	2,10
Animatrice.....	1,00
Infirmiers.....	49,00
Aides-soignants.....	40,40
Agents des services hospitaliers.....	24,10
Secrétaires médicales.....	7,80

L'activité annuelle prévue

Médecine physique et réadaptation

Entrées en hospitalisation complète.....850
 Venues en hospitalisation de jour.....6000
 Consultations.....2500

Réadaptation cardiaque

Entrées en hospitalisation complète..... 1000
 Venues en hospitalisation de jour.....5000



Plans

Plan d'accès site Sud

Accès en voiture

De Lyon :
Par autoroute A48,
prendre direction Chambéry,
Rocade Sud, sortie 6

De Chambéry :
Par autoroute A41, direction Lyon,
Rocade Sud, sortie 6

Accès en transport en commun

Bus : lignes 11 - 13
Taxis : 04 76 54 42 54



Plan du site Sud

